

---

Adresse du conseil général de la commune de Saint-Flour (Cantal) qui rend ses hommages à l'être suprême et se félicite que les deux représentants aient échappé à l'attentat, lors de la séance du 10 messidor an II (28 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Saint-Flour (Cantal) qui rend ses hommages à l'être suprême et se félicite que les deux représentants aient échappé à l'attentat, lors de la séance du 10 messidor an II (28 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 241-242;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25427\\_t1\\_0241\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25427_t1_0241_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Continués genereux et immortels deffenseurs de nos droits Continués a purger la République de tous les ennemis interieurs. Continués à l'affermir sur des bases inbranlables, restés à votre poste jusques à l'anéantissement des tyrans et de la tyrannie, et recevés les assurances de notre adhesion a toutes les mesures révolutionnaires que vous prenés, ainsy que les comités sauveurs de la République, de notre dévouement à leur prompte exécution, et du sacrifice que nous somes prêts à faire de notre sang et de notre vie pour vous sauver, vous venger, et affermir la Liberté et l'égalité».

Le maire [et 15 signatures illisibles].

## 26

**La société populaire de Gaillac (1) a envoyé de nouveau un cavalier jacobin à la défense de la patrie; elle est prête, s'il le faut, à partir en masse.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[Gaillac, 2 mess. II] (3).

« Citoyens,

La société populaire et montagnarde de Gaillac vient d'envoyer à la deffense de la Patrie un Cavalier jacobin: elle ne croit point en cela vous donner une assez forte preuve de son patriotisme: les frontières ont besoin de soldats; en faisant marcher un de ses membres, la société ne croit remplir qu'un léger devoir. Oui, s'il le falait, tous ceux qui la composent, se levéraient en masse, et iraient tenir leurs séances dans l'Autriche ou dans l'Espagne.

En vous faisant part de nôtre zèle pour la chose publique, nous nous félicitons d'apporter dans le sein de la Convention, la reconnaissance qui vous appartient, après avoir rendu le décret religieux et salulaire sur l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame, qui ferme la bouche aux calomniateurs de tout l'univers. Qu'ils se lèvent maintenant, ces hommes corrompus! qu'ils nous dépeignent comme des athées! nous pourrons leur répondre que les français seuls ont un culte digne de la divinité qu'ils honorent, et qu'on ne peut approfondir.

La vouête celeste ecrase leurs temples, nos cœurs valent mieux que leurs autels, et nos bonnes actions sont un encens plus agréable à Dieu, que les parfums brûlés par leurs mains profanes et sacrilèges

Mais, citoyens, ils le voyent aussi bien que nous, ceux qui trompent et tiennent encore dans les fers les peuples qui n'ont pas jusqu'ici respiré l'air de la liberté: ils sentent que l'idole de la superstition va s'écrouler, que leur importance va disparaître, et qu'enfin mis à nud, leurs partages vont être le mépris, la proscription ou la mort.

Aussi dans les convulsion[s] de leur desespoir, s'agitent-ils de mille manières, pour vous arrêter dans la pénible et glorieuse marche que

vous avez entreprise. Tandis que vous mettez à l'ordre du jour la vertu, la probité, la justice, la fraternité, les bonnes mœurs, ils prodiguent dans l'ombre du mystère leur or corrupteur, pour mettre en jeu le poison et l'assassinat: ils espèrent, en attaquant la Convention et surtout le comité de Salut public, ils espèrent nous faire retomber dans l'esclavage; mais qu'ils sachent qu'après avoir pleuré sur les tombes de Robespierre et de Collot d'Herbois, si leurs monstrueux projets avaient réussi, nous eussions obtenu une vengeance éclatante, dû à des pareils forfaits! Qu'ils sachent que tous les tyrans de l'Europe eussent expié dans leur sang l'atrocité de ces attentats.

Mais, Citoyens, L'Être suprême que vous honorez si bien, veille sur la république entiere, il protège et défend ceux qui cooperent de bonne foi et de tous leurs pouvoirs à nous faire rentrer dans les droits sacrés et imprescriptibles de la Nature: En nous epargnant des larmes sur la perte de 2 de nos plus ardens amis, il écrase à jamais tous les conspirateurs et les méchants qui périront enfin, en voyant le triomphe de l'humanité».

GAUBIT (secrét.) [et 2 signatures illisibles].

## 27

**La société populaire de Jarnac, département de la Charente, offre à la patrie un cavalier jacobin. Elle félicite la Convention sur ses glorieux travaux.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

## 28

**Le conseil général de la commune de Saint-Flour (2) a rendu ses hommages à l'Être-suprême, dont l'idée fait le désespoir du méchant et la consolation de l'homme vertueux. Il félicite la Convention d'avoir vu deux de ses membres échapper aux poignards de l'infame étranger, et l'invite à poursuivre sa pénible carrière: les rochers qu'il habite ne cesseront d'être une vedette importune pour tous les ennemis de la Liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

[Saint-Flour, 21 prair. II] (4).

« Citoyens Représentans, les francs Montagnards de la commune de St Flour ont célébré avec enthousiasme la fête à l'être Suprême pour le 20 prairial, vous en jugerés par l'exemplaire imprimé cy-joint, du plan que nous avons ponctuellement suivi en offrant nos hommages à l'éternel; sans la grosse pluie qui a duré constamment toute la journée, rien n'aurait manqué à la majestueuse simplicité de cette fête touchante: mais les dérangemens de l'atmosphère peuvent-ils arrêter des hommes libres nourris

(1) P.V., XL, 244. B<sup>in</sup>, 16 mess. (suppl<sup>o</sup>); *J. univ.*, n<sup>o</sup> 1686.

(2) Cantal.

(3) P.V., XL, 244. B<sup>in</sup>, 11 mess. (suppl<sup>o</sup>).

(4) C 308, pl. 1197, p. 14.

(1) Tarn (?)

(2) P.V., XL, 244. B<sup>in</sup>, 12 mess. Mentionné par *J. univ.*, n<sup>o</sup> 1686.

(3) C 309, pl. 1205, p. 17.

de vos principes énergiques? Si le douillet Muscadin a murmuré alors contre le mauvais tems, nous vrais Sans culottes nous l'avons bravé. Eh! pouvions nous y être sensibles tandis que nous faisons retentir les airs de nos chants religieux et patriotiques, et que l'idée consolante d'être sous les regards du père de l'univers nous animoit? Nous avons aussy célébré ce même jour les triomphes éclatans de nos frères d'armes, Sur l'imbécille et féroce Castillan, à Coulliouvre et à Saint-Elme.

Graces vous soient rendues, sages législateurs, pour le sublime décret par lequel vous proclamés l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'ame, dogmes sublimes, qui font le désespoir des factieux, des despotes et du vice; et la consolation de la vertu opprimée par la tyrannie et l'injustice.

Nous vous félicitons aussy de voir encore siéger parmi vous, 2 de vos dignes collègues, échappés aux poignards de l'infâme étranger qui vouloit faire de la France le domaine du crime.

Poursuivés, Représentans, votre glorieuse carrière, du haut de la Montagne ou vous êtes placés; foudroyés les intrigans, les hommes immoraux, et les tirans; faite régner la justice et la probité: les citoyens de St Flour vous seconderont dans vos immortels travaux et le rocher sur lequel ils habitent, ne cessera d'être une vedette importune pour tous les ennemis de la liberté».

[13 signatures illisibles, dont celle du maire].

## 29

**La société populaire de Sèvres, unie à la commune et à celle de Ville-d'Avray, présente un cavalier jacobin armé et équipé; félicite la Convention de ses travaux, d'avoir écrasé l'athéisme, et d'avoir mis la justice, la probité et la vertu à l'ordre du jour.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[Sèvres, 7 mess. II] (2).

« Représentants du peuple français,

La Société Populaire de Sèvres unie à la Commune de ce lieu et à celle de Villedavray, viennent vous présenter un Cavalier jacobin qu'elles ont arné (*sic*) et équipé: la sévérité que la Société Populaire de Sèvres à mis dans le choix de ce deffenseur de la Patrie, l'examin rigoureux qu'elle à fait de ses qualités civiques, ne lui laisse aucun doute sur la sincérité du serment qu'il leur à fait de Vaincre ou mourir en combattant pour la République: il vient renouveler ce serment devant vous, et part impatient de partager la gloire de ses frères.

Législateurs nous profitons de cette occasion pour vous adresser nos Félicitations sur vos glorieux travaux; vous avez mis la justice, la Probité et la vertu, à l'ordre du jour, vous avez écrasé l'athéisme et ses prôneurs; vous

(1) P.V., XL, 245. B<sup>1<sup>n</sup></sup>, 12 mess. et 16 mess. (suppl<sup>1</sup>); J. Perlet, n° 644; J. Sablier, n° 1405; J.-S. Culottes, n° 499; Ann. patr., n° DXXXIV; J. Lois, n° 638; Débats, n° 646; J. univ., n° 1686.

(2) C 308, pl. 1197, p. 13.

avez proclamé à la face de l'univers l'immortalité de l'âme et l'existence de la Divinité: Divinité bienfaisante, protectrice des hommes libres, qui tandis que d'un côté la coalition des tyrans s'épuise pour nous donner la famine, elle nous multiplie d'une manière extraordinaire, toutes les productions de la terre, et de l'autre elle vient de conserver la vie de 2 Représentants dont les jours sont précieux à toute la Nation. Si nos commettans ont frémi d'horreur en apprenant ces assassinats, ils ont aussy partagé l'allégresse publique avec admiration de cette providence qui semble se plaire à faire échouer successivement toutes les infernales conspirations.

Continuez donc vos travaux, le bonheur du genre humain l'exige, et la Providence vous sourit et vous favorise.

Nos Félicitations, Représentants, sont l'expression des habitans d'une campagne peu fortunée. Elles sont d'autant plus sincères que la commune de Sèvres peut se rappeler avec satisfaction à votre souvenir, pour les marques non équivoques qu'elle a donné a différentes époques de son attachement aux principes que vous avez proclamés, et nottamment en établissant et mettant en activité un atelier de salpêtre qui en à fourni le premier de tout le département de Seine et Oise, et donc l'activité ne s'est point ralentie, puisque jusqu'à ce jour elle à fourni plus de 4 milliers de salpêtre d'une excellente qualité; ils en ont été récompensés par la satisfaction que vous leur avez marqué lorsqu'ils vous en ont présenté l'Echantillon le 6 Germinal.

La Commune de Sèvres Croit aussy s'être distinguée par la quantité de volontaires qu'elle à envoyé aux frontières, bien au delà du nombre que sa population ne lui permettoit, mais, Représentants, nos concitoyens sans s'en prévaloir nous ont chargé de vous assurer qu'aucun sacrifice de quelque nature qu'il soit, ne leur coutera pour achever la destruction des tyrans coalisés, celle des traitres de l'intérieur, et l'affermissement de la République une et indivisible.

Vive la République! vive la Montagne!

[4 signatures illisibles].

## 30

**La société populaire de la Voutte (1), district de Brioude, écrit que chacun de ses membres envie le bonheur du brave, du généreux Geffroy. Si, comme lui, ils ne peuvent verser leur sang pour la défense de la représentation nationale, ils se font gloire de professer les mêmes sentimens d'amour et de dévouement pour elle. La terre qu'ils habitent est réellement le domaine de la liberté et du bonheur; ils félicitent la Convention de ses glorieux travaux.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

(1) Haute-Loire.

(2) P.V., XL, 245. B<sup>1<sup>n</sup></sup>, 12 mess.